



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny,
tenue le mardi 28 janvier 2025, à 19 h.

MEMBRES:

Oriane Crabouillet	parent
Annie Forget	parent
Rébecca Meunier	parent
Cassandra Panoff	parent
Valérie Perras	parent
Evelyne Rouillard	parent
Sandra Marquis	enseignante
Stéphanie Roy	enseignante
Marie-Ève Thériault	enseignante
Ian Venne	service de garde
Marie-Claude Turcotte	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

1. Accueil et présences

Tout le monde est présent.

2. Questions du public

Il n'y a pas de public à cette rencontre

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Evelyne Rouillard
QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 24-25-21

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Cassandra Panoff
QUE le procès-verbal soit adopté.

CE 24-25-22

5. Comité de parents (information)

- Il a été question des préoccupations des différents territoires de notre CSS.
Dans notre territoire, des inquiétudes en lien avec le transport, la santé mentale, l'anxiété, les réseaux sociaux, l'accompagnement des enfants pour la transition entre le primaire et le secondaire. Le service de francisation a aussi été mentionné afin de bien inclure les nouveaux arrivants.
- Des coupures budgétaires, la gestion des priorités, les allergies, la gestion alimentaire. Il a été question de la formation donnée au personnel en lien avec les allergies (Epipen).
- Des préoccupations environnementales en lien avec le compostage. Est-ce que les écoles peuvent avoir des conseils des nutritionnistes pour les traiteurs en lien avec les menus offerts aux enfants?
- Le nom de la nouvelle école ne fait pas l'unanimité, car il semble avoir d'autres écoles qui portent ce nom dans d'autres CSS.

6. Budget révisé du service de garde (adoption)

Monsieur Martin Tremblay présente le budget révisé du service de garde.

Considérant la politique du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cassandra Panoff, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget révisé 2024-2025 de fonctionnement au montant de **950 934\$** tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant **950 634\$** et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

7. Budget révisé de l'établissement (adoption)

Monsieur Martin Tremblay présente le budget révisé de l'établissement.

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'établissement en conformité à l'article 95 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Considérant que le budget du conseil d'établissement a été adopté;

Considérant que le budget du service de garde a été adopté, s'il y a lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget révisé 2024-2025 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de **510 436\$** et, annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

CE 24-25-24

8. Nomination d'un(e) bénévole (comité de parents)

Le 16 avril 2025, il y aura la soirée des parents bénévoles. Nous trouverons une personne méritante à notre école.

9. Sorties éducatives (approbation et information)

Il n'y a pas de sorties ajoutées au calendrier.

10. Service de garde

Aucune nouvelle information à mentionner

11. Autres sujets

11.1 Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées

Monsieur Martin Tremblay présente le tableau des mesures prévues.

IL EST PROPOSÉ PAR Evelyne Rouillard QUE le conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny confirme que son centre de services scolaire lui a transféré les montants inscrit au document en Annexe, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2024-2025.

Le Conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CE 24-25-25

11.2 Autorisation d'ouverture d'un groupe maternelle 4 ans temps plein

Les modulaires, pour l'année 25-26, resteront sur place. En 26-27, cette situation sera revue par le CSS. La maternelle 4 ans sera dans une des classes près du local du SDG.

Il est proposé par Mme Oriane Crabouillet que le conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny se prononce en faveur d'offrir la maternelle 4 ans à temps complet à l'école en 2025-2026.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE

CE 24-25-26

11.3 Critères d'inscription 2025-2026 (dépôt de document)

Le document a été déposé avant la rencontre et est présenté par Monsieur Martin Tremblay.

12. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

- Les activités de la semaine de Noël
- Notre chorale Vinet-Souligny
- Les sorties glissades à la ville de Saint-Constant
- L'activité de science avec le 1^e cycle
- Les parents de 5^e année qui ont fait des collations et les parents qui ont acheté ces collations pour la sortie à l'Estacade des 5^e année.
- La sortie des 4^e année à l'orchestre
- Les ateliers de parents pour le 1^e cycle

13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Oriane Crabouillet

QUE l'assemblée soit levée à 20h12

CE 24-25-27

Cassandra Panoff

Présidente